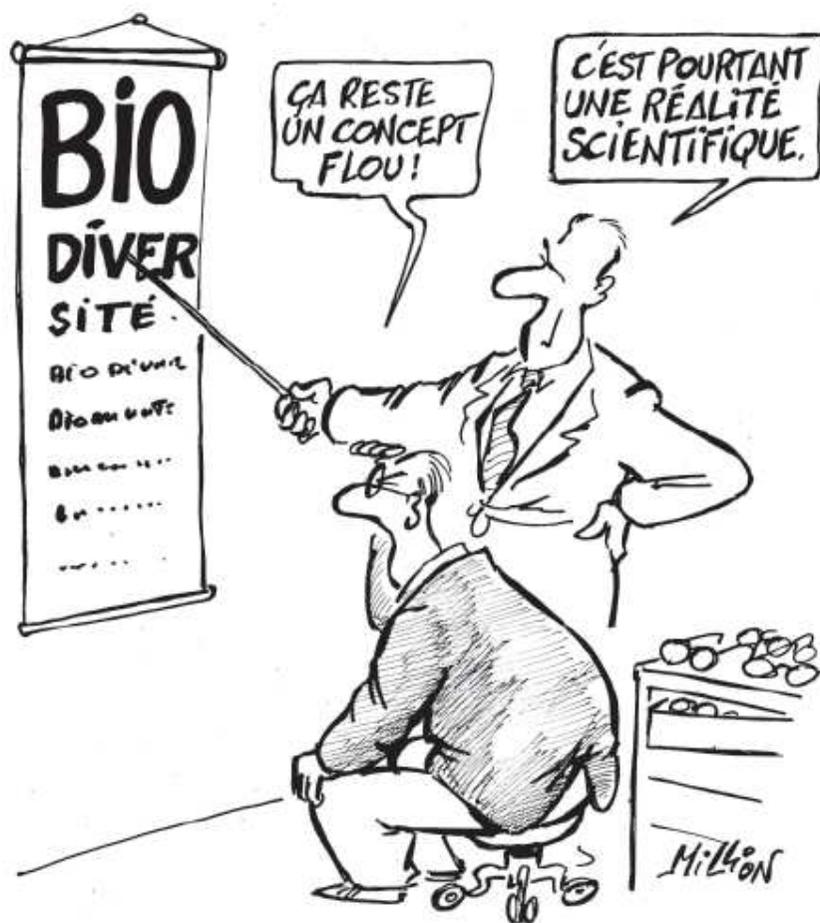


Parlons de biodiversité...

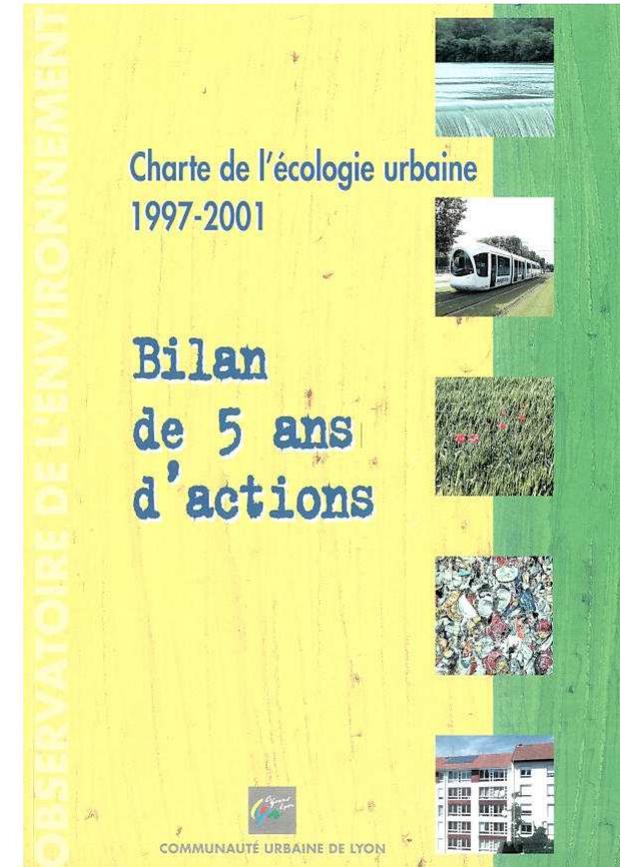
Club DD – 20/10/2011



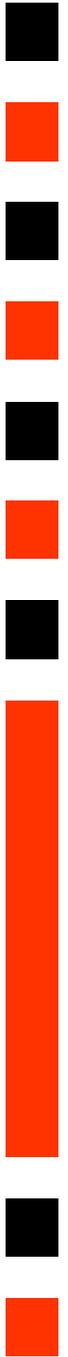
© Courrier de l'environnement de l'INRA

Biodiversité ?

- « Diversité biologique » puis « Biodiversité » :
 - Deux termes apparus au début des années 1980 à la croisée d'organismes scientifiques (biologie de la conservation...) et militants (ONG).
 - Une rapide adoption dans les sphères administratives et politiques, avec un point d'orgue en 1992 à Rio de Janeiro : Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique.
- Une évolution de la perception du monde vivant :
 - Constat de la dégradation des écosystèmes et de la disparition d'espèces
 - Prise de conscience du rôle de l'Homme dans ces détériorations
 - Remise en cause de la différenciation Homme/Nature
 - Nécessité par conséquent, pour l'Homme, de préserver cette nature à laquelle il appartient et dont son avenir dépend.



- ✓ Grand Lyon : apparition du terme Biodiversité dans le cadre de la 2^o charte d'écologie urbaine.



Biodiversité ?

- Une définition à peu près consensuelle en 1992 (CNUDB) :
 - La diversité biologique est « *la variété et la variabilité des organismes vivants de toute origine (...) cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.* »
- De cette définition découlent trois grands constats :
 - Une variété abordée à trois échelles : écosystèmes, espèces et diversité génétique au sein de chaque espèce.
 - Un caractère dynamique, dont le moteur est la compétition entre individus et entre espèces : flux de gènes au sein d'une population au fil des générations, interactions entre espèces et milieux, migrations...
 - Une dimension universelle : tout le vivant, y compris domestiqué !
- Un sujet qui ne saurait dès lors se limiter à un catalogue d'espèces !
 - Richesse en espèces « remarquables » ou « ordinaires » mais aussi abondance par espèce.
 - Besoin de suivi dans le temps et intégration d'un facteur humain.

Menaces sur la biodiversité

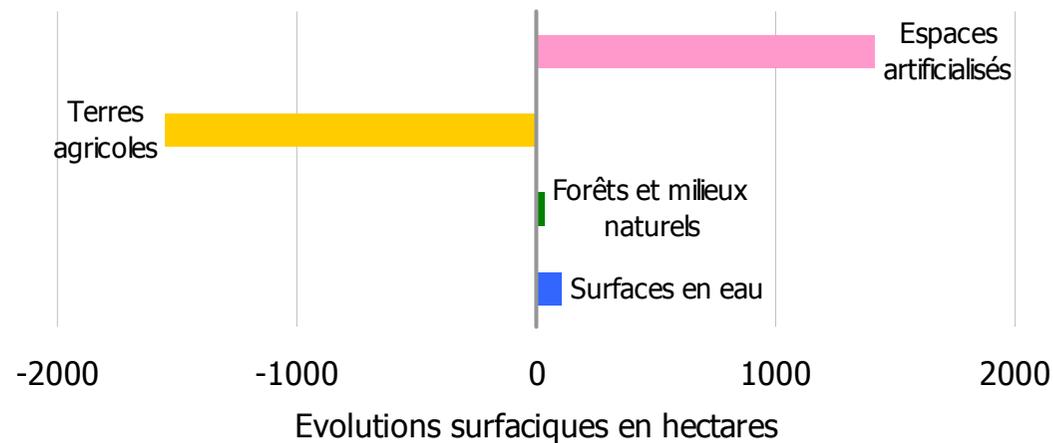
- A l'échelle des temps géologique, l'extinction des espèces est un phénomène normal, au gré des évolutions du milieu et des espèces.
- Actuellement, une connaissance encore très partielle de l'existant.
- Mais, pour les groupes les mieux connus (vertébrés et invertébrés de grande taille), constat d'un taux d'extinction depuis le XVIII^e siècle de l'ordre de 100 fois supérieur au taux d'extinction moyen constaté pour les mêmes groupes durant les périodes géologiques précédentes (via les fossiles).
- Des menaces plus fortes dans des zones particulièrement riches en biodiversité spécifique et soumises à de fortes pressions démographiques et économiques :
 - « Hot-spots » tropicaux et équatoriaux...
 - ... mais aussi zones à climat méditerranéen, y compris en France.

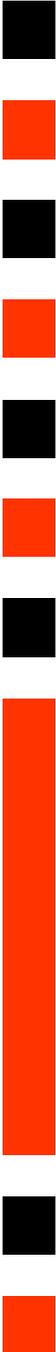


Menaces sur la biodiversité

- Dans nos contrées, constat d'une régression des effectifs des espèces qualifiées par le passé d'« ordinaires » ou de « communes »...
- Conséquence de pressions multiples :
 - Réduction des milieux, en particulier mieux ouverts et zones humides : pression foncière, transferts d'usage, transformations...
 - Fragmentation
 - Pratiques de gestion ou d'exploitation réduisant l'hétérogénéité au sein des milieux....
 - Introduction d'espèces exotiques concurrentes et /ou envahissantes

Evolution de l'occupation des sols au sein du Grand Lyon entre 1990 et 2006





Biodiversité urbaine ?

- Si urbaniser n'est pas nécessairement synonyme de suppression définitive de la biodiversité, urbaniser consiste toutefois en un remplacement d'une biodiversité pré-existante par une nouvelle.
- Le milieu urbain est loin d'être un désert biologique :
 - Une mosaïque de situations plus ou moins exploitables et fragmentées.
 - Un haut niveau d'exploitation humaine des surfaces urbaines : forts filtres sélectifs pour l'installation d'espèces.
 - Une richesse en espèces qui n'est pas négligeable... mais non synonyme d'abondances élevées pour chaque espèce.
 - Ex : 240 espèces végétales spontanées, essentiellement issues des milieux agricoles, dans les rues de Villeurbanne et Lyon 3... mais peu de surfaces exploitables donc des abondances faibles.
- Le milieu urbain : un système ouvert
 - Arrivée d'espèces depuis les espaces agricoles/forestiers/naturels environnants.
 - Arrivée d'espèces exotiques introduites volontairement (ornementales, usages économiques...) ou involontairement (via les flux de marchandises et de matériaux)
 - Naturalisation d'une part des exotiques nouvelles venues et dissémination depuis l'espace urbain : espèces exotiques envahissantes.
 - Ex des flores villeurbannaises et lyonnaises : 15-20 % d'espèces exotiques naturalisées...

Actualité de la biodiversité urbaine lyonnaise :

Hirondelle de fenêtres



Crepis bursifolia
© Luigi Rignanese



Veronique de Perse



ms